



communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le gouvernement du Canada aide des personnes de Miramichi qui font face à des obstacles à l'emploi à perfectionner leurs compétences professionnelles

Miramichi (Nouveau-Brunswick), le 2 décembre 2011 — Des personnes qui font face à des obstacles à l'emploi acquerront de l'expérience de travail grâce à l'appui du gouvernement à deux projets d'emploi. La députée de Miramichi, Tilly O'Neill Gordon, en a fait l'annonce au nom de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, l'honorable Diane Finley.

« L'emploi et l'économie constituent la priorité absolue de notre gouvernement, et il est plus important que jamais que tous les Canadiens possèdent les compétences dont ils ont besoin pour participer au marché du travail et y réussir, a déclaré M^{me} O'Neill Gordon. Grâce à des projets comme ceux-ci, nous aidons les Canadiens à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour surmonter les obstacles et réaliser leur plein potentiel ».

Grâce au soutien du gouvernement du Canada, la Société pour la protection des animaux recevra plus de 12 000 dollars et Autism Resources Miramichi Inc. recevra plus de 18 000 dollars en fonds fédéraux provenant du volet Subventions salariales du Fonds d'intégration pour les personnes handicapées.

Ces projets aideront des personnes handicapées à accroître leurs compétences professionnelles en acquérant une expérience de travail qui les aidera à se préparer à occuper un emploi de longue durée.

Ce communiqué est offert, sur demande, en médias substitués.

Pour plus de renseignements (médias seulement) :

Alyson Queen
Attachée de presse
Cabinet de la ministre Finley
819-994-2482

Bureau des relations avec les médias
Ressources humaines et Développement des compétences Canada
819-994-5559

document d'information

Le gouvernement du Canada cherche à éliminer les obstacles qui empêchent les Canadiennes et les Canadiens handicapés de réaliser leur plein potentiel, grâce à un vaste éventail de politiques, de programmes et de services efficaces.

Le volet Subventions salariales du Fonds d'intégration vise à aider les personnes handicapées au Canada qui n'ont jamais travaillé ou n'ont qu'une expérience de travail limitée et ne sont pas admissibles aux prestations d'assurance-emploi. Le Fonds est offert aux employeurs afin de les encourager à embaucher des personnes handicapées.

Ces programmes d'emploi font aussi partie de la stratégie globale du gouvernement du Canada qui vise à constituer une main-d'œuvre instruite, compétente et souple. Le gouvernement a souligné son engagement envers cette stratégie dans le Plan d'action économique du Canada. Un des éléments clés du Plan consiste à multiplier et à améliorer les possibilités d'emploi qui s'offrent aux travailleurs canadiens grâce au perfectionnement des compétences. Pour en apprendre davantage sur le Plan d'action économique du Canada, visitez le site www.plandaction.gc.ca.